



Saison 2016 – 2017 COMMISSION SPORTIVE

PV n° 9 du 18 mai 2017 à 19h30
A Monéteau – Club House



Présent(e)s : Mmes Sylvie Valtat, Marie-Anne Lecot-Garcia, Françoise Badin et Bérourdiaux Sylvie.

Mrs Laurent Renard, Cyril Roualet, Jean Pierre Darlot, Reynald Lecot, Didier Taffineau, Didier Thélémaque et Sylvain Brouillard.

Excusés : Barbara Charles et Didier Bernard

Invités : Mmes Adeline Théraroz, Mrs Christophe Lagoutte et Lionel Duployez.

Bienvenue au CD 58.

Le PV n°8 de la commission Sportive du 18 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. Débriefing saison 2016 - 2017

- Désignation du CD58 : Les clubs du CD58 n'ont pas été prévenus des forfaits généraux, il faut améliorer notre communication. Le secrétariat du CD89 communique le « message du vendredi », mais les clubs du 58 n'ont pas encore le réflexe de le prendre en compte (le CD58 doit améliorer cette communication pour la saison prochaine).
- La Commission Sportive a demandé que la secrétaire du Comité assiste à chaque réunion, les litiges et informations aux clubs seront traités en 1^{er}, pour qu'elle puisse partir avant la fin de la réunion. Sylvie Bérourdiaux sera chargée de communiquer rapidement toutes les informations, litiges et sanctions aux clubs.
- Il y a une bonne relation entre les répartiteurs des 2 Comités Départementaux et pour la saison prochaine, les répartiteurs envisagent d'échanger les désignations quand les KM seront moins importants pour les arbitres de l'autre CD (quelques arbitres sont plus près du département voisin).
- La péréquation des U17M sera revue, dans les 2 poules, une partie sera remboursée, le nombre de matchs étant très réduit à cause des forfaits.

2. Axes et projections sportifs 2017 - 2018

- Le 1^{er} plateau qualificatif des jeunes régions étant programmé le week-end du 16 et 17 septembre, les arbitres régions seront en recyclage le week-end du 8 et 9 septembre 2017. La CDO envisage de programmer le recyclage départemental le dimanche 17 septembre 2017.
- La 1^{ère} journée de championnat, pour les séniors, pourrait être le 23 septembre et les championnats jeunes débuteraient le week-end suivant, le 30 septembre 2017, ce qui permettrait de faire 4 journées avant les vacances de la Toussaint.
- Les 2 Comités envisagent de faire des plays offs, en Séniors masculins la saison prochaine et travailleront sur des plays offs en jeunes, la saison suivante. La saison se terminerait en juin, alors qu'elle se termine en avril à l'heure actuelle (les compétiteurs souhaitent jouer de septembre à juin, la coupure d'été est trop longue).
A envisager dans l'agenda sportif commun à constituer fin juin.
- Les 2 Comités se réuniront en Commission Sportive 4 fois par an, et les dates seront fixées en juin, dès la 1^{ère} réunion (juin, septembre, janvier et avril).
Les journées de championnat, les coupes et les plays offs seront programmés sur l'agenda commun, dès la 1^{ère} réunion, en juin.
- Le barèmes d'arbitrage est fixé par la FFBB.
- Les vérificateurs de feuilles de match n'ayant pas d'accès au fichier licencié du CD58, (il faut passer par le fichier national), il faudrait trouver un moyen plus simple, peut être en fournissant le listing des licenciés du CD 58 en début de saison.
- Lors du recyclage départemental, il sera demandé aux arbitres de rappeler l'envoi de la feuille par les clubs, de la prendre sur clé USB (pour les FDM perdues).

3. Traitement des matchs en litiges – 4^{ème} période

- Classement des championnats des différentes catégories.
 - **En séniors M**, le titre se jouera sur la dernière journée, le champion de l'Yonne sera organisateur des finales interdépartementales le dimanche 11 juin.
 - **En Séniors F**, le titre sera pour l'entente Nivernaise et le titre départemental, pour l'Entente CTC PSPB - ESPB 2 pour l'Yonne.
 - **U15F** le titre sera pour l'Elan Sens Paron Basket, devant le Club Avenir de Saint Georges.
 - **U15M1**, le titre sera pour le Club Avenir de Saint Georges-1. En U15M2 le titre sera pour l'AS Tonnerre (pas de récompense prévue pour la poule basse).
 - **U13F**, le titre sera pour USCMonéteau-2.
 - **U13M**, le titre sera pour le Club Avenir de Saint Georges.
- Un rappel des règles sur les licences doit être fait pour le début de la saison prochaine.
 - JL = Joueur Loisir - aucune fonction officielle
 - DC = dirigeant - ne peut apparaître sur le recto de la FDM
 - Un mineur peut être coach, à condition qu'il soit accompagné d'un adulte et qu'il soit noté au verso avec l'identité et le n° de licence (de l'adulte accompagnateur).

- Les rencontres « loisir », non gérées par le CD89, augmentent énormément puisqu'il y a 12 équipes alors que le championnat de la même catégorie SM est de 9 équipes et de 4 équipes en SF. La Commission Sportive va travailler sur une formule plus attractive du championnat pour inciter certaines équipes « loisir » à participer aux championnats départementaux.

4. Débriefing des Coupes et Trophées du 1^{er} et 8 Mai 2017

- Coupe de l'Yonne U13 et U15 le 1^{er} mai à Sens
L'accueil et l'organisation ont été excellents et les représentants du Comité félicitent le club de l'Elan Sens Paron Basket. Un courrier de félicitation leur sera adressé dans ce sens.

5 rencontres se sont déroulées avec des écarts parfois très importants.

| | | | |
|---|----|-----|----|
| - U13M1 Elan Sens Paron Basket - CA de Saint Georges | 50 | 43 | |
| - U13F USC Monéteau – 1 - CTC Yonne Centre - US Villeneuve | | 102 | 15 |
| - U13M2 ASUC Migennes - USC Ancy B | 54 | 24 | |
| - U15M Stade Auxerrois – 1 Elan Sens Paron Basket - 1 | | 76 | 82 |
| - U15F Elan Sens Paron Basket - USC Monéteau | 53 | 58 | |

Mr Taffineau Didier félicite le club de Sens pour cette très belle journée et remercie tous les membres du Comité Directeur qui se sont rendu disponible.

- Coupe de l'Yonne U17 le 8 mai à Joigny
Les représentants du Comité, ainsi que les membres de la Commission Sportive, félicitent le club de l'US Joigny, pour l'organisation de cette journée.

| | | | |
|---|----|-----|--|
| - U17M – ½ AS Tonnerre - CA de Saint Georges - 1 | 29 | 80 | |
| - U17M – ½ CA de Saint Georges – 2 - Elan Sens Paron Basket | 0 | 20 | |
| - U17M - F Elan Sens Paron Basket - CA de Saint Georges | 45 | | |
| - U17F – 1/2 S. de Briennon Basket - B B Vermenton | 16 | 113 | |
| - U17F – ½ Avallon BC IE - CTC Yonne Centre - Aillant SB | 32 | 46 | |
| - U17F – F BB Vermenton - IE - CTC Yonne Centre - Aillant SB | 68 | 18 | |
| - TY DM1 - Ent. CTC Yonne Centre - US Joigny - AS Héry | 53 | 65 | |
| - TY DF1 - CA de Saint Georges – 2 - USC Monéteau - 3 | 24 | 61 | |

- Remarques : Les clubs demandent que soit revu la formule et la date de ces finales. Pour l'AS Tonnerre et de la Sentinelle de Briennon les jeunes avaient un match à 10h00 et, ayant perdu, ils sont repartis, quant aux autres, les jeunes ayant cours le lendemain, certains n'ont pu repartir à Dijon, les rencontres se terminant trop tard.

- CASG a déclaré forfait une semaine avant, le programme en a été perturbé. Il faut prendre une mesure financière dissuasive, pour inciter les clubs à ne pas se désister : Non-participation aux phases finales des compétitions autre que les championnats (Coupes, Trophée, Challenge ...) = 350€ pour toutes les catégories

- Félicitations au club de Pont pour la très bonne organisation des Phases qualificatives du Finale Four U11.

- Mr Taffineau remercie les membres du Comité directeur qui ont participé et fait de cette journée, une réussite. Sébastien Legros, CTF du Comité, a participé à cette très bonne organisation et la logistique était parfaitement adaptée.

5. Préparation de l'AG 2017

Cet item sera travaillé ultérieurement, les sujets traités précédemment ayant été chronophages.

6. Questions diverses

- La Commission Sportive doit améliorer sa communication vers les clubs et les prévenir en cours de saison, des erreurs de feuilles et des sanctions qui en découlent.
- Pour les Forfaits et Fautes Techniques, les sanctions financières sont incompressibles même s'il y a une remise sur la facture des sanctions financières.
- Didier Taffineau remercie tous les membres de cette commission qui a travaillé cette saison.
- AG le 16 juin à Héry, Laurent fera une synthèse pour la Commission Sportive.

Fin de séance à 1h15

Prochaine réunion → fin juin 2017 avec le Comité 58

Secrétaire de séance,

Sylvie VALTAT

Président de la Commission Sportive

Laurent RENARD